APPEL AU DON PAROISSIAL 2025

Chers amis,
Comme chaque année, nous venons solliciter votre générosité.
Vos dons permettent à notre paroisse de poursuivre sa mission et de vous accueillir toujours mieux dans les moments heureux ou malheureux de la vie de vos familles ou de vos proches.
Cette collecte permet d'assurer :
- les frais de formation des bénévoles des diverses équipes paroissiales (funérailles, baptêmes…)
- une part des frais de catéchèse, (formation des catéchistes, photocopies, matériel…)
- l'entretien intérieur et/ou le chauffage de certaines de nos églises et salles paroissiales.
- une part de l'indemnité du prêtre, les frais de fonctionnement du secrétariat, les diverses propositions pastorales (préparation au mariage par exemple…)

La paroisse ne vit que par vos dons : nous comptons sur votre bienveillance !

Pour y participer, voir au dos.

Comment participer

→en espèces à l'aide de l'enveloppe qui vous a été remise,

→par chèque libellé à l'ordre de *Paroisse St Joseph des Barthes.*

→par chèque libellé à l'ordre de *Association diocésaine DAX,* obligatoirement si vous désirez un reçu fiscal. Dans ce cas cocher la mention ci dessous.

☒ Je désire recevoir un reçu fiscal à l'adresse mentionnée sur le chèque

Où déposer votre don

→au secrétariat du presbytère, 5 place de l'église 40180 Tercis, ou lors d'une quête au cours d'une messe dominicale.